

# **AVIS SUR LE PROJET DE DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DE L'EXERCICE 2025 DE LA RÉGION RÉUNION**

**AVIS**



**DÉCEMBRE 2025**

**CESER**  
ÎLE DE LA RÉUNION



# **Notre raison d'être**

« Organe de la démocratie représentative et pivot de la démocratie territoriale, le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion est une Assemblée consultative pour ouvrir la voie, éclairer la décision et participer à l'action publique régionale. »



« Avec une culture du débat constructif, nous, membres du CESER, engagé·e·s et exerçant au quotidien des responsabilités associatives et socioprofessionnelles, mettons en commun et unissons nos connaissances de terrain, pour porter des analyses et des propositions au service de la décision publique régionale. »

# Avis sur le projet de Décision Modificative n°3 de l'exercice 2025 de la Région Réunion

**Avis adopté à l'unanimité  
des membres présents ou représentés**

**ONT PRIS PART AU VOTE :**

## Scrutin

M. Frédéric ARHAN-HOARAU

M. Fadi BEEKHY

M. Yannick BEREZAIE

M. Jean-Louis CARRÈRE

Mme Monique CAUMES

Mme Julie CHATEL

M. Eric CHAVRIACOUTY

M. Janick CIDNEY

M. Joël DALLEAU

M. Alain DAMBREVILLE

Mme Karine DEFROMONT

Mme Sylviane DIJOUX

M. Gilberto DUFESTIN

M. Renaud GILLARD

M. Fabrice HANNI

M. Eric JEUFFRAULT

Mme Sarah LAMBERT

M. Jean-Marie LE BOURVELLEC

M. Patrick LEPELIER

Mme Céline LUCILLY

Mme Laurence MACÉ

M. Joseph MAGDELEINE

M. Didier MAZEAU

sur l'ensemble du projet présenté par **le Conseil économique,  
social et environnemental régional de La Réunion**

M.Harry-Claude MOREL

M. Jean-Michel MOUTAMA

Mme Christine NICOL

Mme Ingrid OUSSOURD

Mme Laurence PAYET

Mme Cendrine PEIGNON

M. Dominique PETCHY

M. Jean-Marie POTIN

Mme Valérie ROCCA

M. Emmanuel ROTHE

M. Daniel SAVIGNY

M. Guillaume SELLIER

M. Patrick SERVEAUX

M. Willy SHOCK-TORAP

M. Joël SORRES

M. Saméry TECHER

M. Laurent TURPIN

M. Dominique VIENNE

M. Renaud VOKA

Mme Nathalie WAN-HOO

Mme Nadia YAHAOUI

M. Gérard ZITTE



45  
votants



45  
sont pour



00  
sont contre



00  
s'abstiennent

L'ensemble du projet a été adopté au scrutin public lors de  
la séance plénière du CESER de La Réunion du

**mardi 16 décembre 2025**

La commission « finances et évaluation de l'action publique » (FEV) prend acte que cette troisième décision modificative de l'année vise à ajuster les prévisions budgétaires pour répondre à des nouveaux besoins ou d'ajuster des crédits antérieurs votés en dépenses et en recettes au regard de la projection de réalisation au 31 décembre 2025.

## Sur le budget principal

**En prélude, la commission relève que la demande de crédits de paiement (CP) de 80 000 €, destinée au bon fonctionnement du CESER n'avait pas été intégrée à la DM n°2 et ne l'est pas à la DM n°3.**

La commission prend acte que le Budget Primitif (BP) 2025 présentait les ratios ci-dessous avec un besoin prévisionnel de financement à hauteur de 213,5 M €.

Capacité de désendettement (Dette/Épargne brute)	8,9
Taux d'épargne brute (Épargne brute/Recettes Réelles de Fonctionnement)	21,6 %
Taux endettement (Dette/Recettes Réelles de Fonctionnement)	191,9 %
<b>Besoin emprunt 2025</b>	<b>213 549 000</b>

**La commission constate que la DM n°3 préserve les capacités financières de la Région, avec :**

- Un niveau d'épargne brute au budget 2025 à ce stade de l'exercice **de 140,5 M €**.
- Une capacité de désendettement reste **inférieure aux 9 annuités**.
- Un taux d'épargne brute s'établit à **20,3 %**.
- Un niveau d'emprunt qui reste stable à hauteur **de 75,0 M €**.

BUDGET PRINCIPAL	BP 2025	Après DM1	Après DM2	Après DM3
Épargne brute*	142,4	137,1	139,3	140,5
Épargne nette*	75,2	69,9	72,1	72,8
Encours de dette	1 267,7	1 127,6	1 129,1	1 128,5
<b>Capacité désendettement (dette/EB) (en années EB)*</b>	<b>8,9</b>	<b>8,2</b>	<b>8,1</b>	<b>8,0</b>
<b>Taux épargne brute (EB/RRF)</b>	<b>21,6 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>20,1 %</b>	<b>20,3 %</b>
Taux d'endettement (dette/RRF)	191,9 %	164,9 %	163,1 %	162,7 %

\* Hors provisions

**La commission prend acte que le projet de DM n°3 propose :**

En dépenses, en mouvements réels, des ajustements à hauteur de :

- (+) 0,4 M € pour les autorisations de programme (AP) et de (+) 0,0 M € pour les Autorisations d'engagement (AE).
- (-) 0,64 M € en crédits de paiement (CP) dont (-) 0,67 M € en investissement et (+) 0,04 M € en fonctionnement.

En recettes, une augmentation des crédits en mouvements réels de (-) 0,64 M € dont :

- (-) 2,0 M € en investissement
- (+) 1,36 M € en fonctionnement.

## 1. Sur les dépenses

**La commission prend note que le projet de budget modificatif n°3 finance les dépenses nouvelles par des redéploiements des crédits et de l'autofinancement.**

DM 3 (mouvements réels)	Dépenses		Recettes
	AP/AE	CP	
Investissement	400 000,00	-678 900,00	-2 000 000,00
Fonctionnement	0,00	42 900,00	1 364 000,00
<b>Total</b>	<b>400 000,00</b>	<b>-636 000,00</b>	<b>-636 000,00</b>

Elle constate que la répartition des dépenses se répartit de la manière suivante :

Axes	Budget 2025* après DM2	DM3	Budget 2025* après DM3	
Le Développement Humain et Solidaire	267 643 795	- 600 000	267 043 795	<b>27 %</b>
Le Développement Economique par l'ouverture de nouveaux horizons	103 883 954	-357 300	103 526 654	<b>11 %</b>
Le Développement Durable et la Transition Ecologique	286 342 901	4 221 100	290 564 001	<b>29 %</b>
Les Missions Transversales	328 011 165	-3 899 800	324 111 365	<b>33 %</b>
<b>TOTAL*</b>	<b>985 881 815</b>	<b>-636 000</b>	<b>985 245 815</b>	<b>100 %</b>

\* hors résultat reporté n-1

**Sur les dépenses**, le projet de DM n°3 propose d'ajuster le budget à hauteur de (-) 0,6 M € de crédit de paiement (CP), qui se décompose de la manière suivante : (-) 0,7 M € en section d'investissement et (+) 0,04 M € en section de fonctionnement.

### **En section d'investissement :**

Les inscriptions détaillées dans le tableau ci-après, sont de (+) 0,4 M € en autorisations de programme (AP) et de (-) 0,7 M € en crédits de paiement (CP).

<b>Chapitre - libellé</b>	<b>AP/AE</b>	<b>CP</b>
<b>900 - services généraux</b>		<b>-1 500 000</b>
<b>903 - culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>		<b>-3 600 000</b>
<b>906 - action économique</b>	<b>400 000</b>	<b>-357 300</b>
<b>908 - transports</b>		<b>4 221 100</b>
<b>923 – dettes et autres opérations financières</b>		<b>557 300</b>
<b>Total investissement</b>	<b>400 000</b>	<b>- 678 900</b>

**La commission constate que ces ajustements concernent :**

- **Chapitre 900 - Services généraux** : correspond à un redimensionnement des crédits de paiement (– 1,5 M € CP) en raison des retards sur le chantier d'aménagement de la Maison Régionale des Sciences et de la Technologie.
- **Chapitre 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs** : implique une réduction des CP (– 3,6 M €) pour les travaux sur les structures muséales (Kélonia, Stella, Conservatoire à Rayonnement Régional Sud) en raison du report des projets à 2026.
- **Chapitre 906 - Action économique** : se traduit par la création d'une nouvelle autorisation de programme (+ 0,4 M € AP) et une augmentation partielle des CP (+ 0,2 M €) pour l'acquisition d'un bâtiment agricole à Bras Creux, tandis que les subventions économiques sont ajustées à la baisse (– 0,6 M € CP) selon l'avancement des dossiers.
- **Chapitre 908 - Transports** : correspond à un complément en CP (+ 4,2 M €) pour la modernisation du réseau Car Jaune, portant à 8 M € l'acquisition prévisionnelle de nouveaux bus en 2025.
- **Chapitre 923 – Dette et autres opérations financières** : implique une augmentation des CP (+ 0,557 M €) pour le remboursement de la participation financière de la Banque des Territoires dans le cadre du Fonds de sauvegarde, déduction faite des créances irrécouvrables.

### **En section de fonctionnement :**

Les inscriptions détaillées dans le tableau ci-dessous sont de (+) 0 M € en autorisations d'engagement (AE) et de (+) 0,04 M € en crédits de paiement (CP).

<b>Chapitre - libellé</b>	<b>AP/AE</b>	<b>CP</b>
<b>930 - services généraux</b>		<b>-308 100</b>
<b>9305 - gestion des fonds européens</b>		<b>-100 000</b>
<b>933 - culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs</b>		<b>-100 000</b>
<b>938 - transport</b>		<b>-100 000</b>
<b>942 - dotations et participations</b>		<b>2 830 000</b>
<b>943 - opérations financières</b>		<b>-2 400 000</b>
<b>945 - provisions et autres opérations mixtes</b>		<b>221 000</b>
<b>Total fonctionnement</b>		<b>42 900</b>

**La commission constate que ces ajustements concernent :**

- **Chapitre 930 - Services généraux** : correspond à un redimensionnement des CP (- 0,308 M €) avec : + 0,4 M € pour les créances irrécouvrables et - 0,7 M € sur les charges de personnel projetées.
- **Chapitre 9305 - Gestion des fonds européens** : implique une réduction des CP (- 0,1 M €).
- **Chapitre 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs** : se traduit par une baisse des CP (- 0,1 M €).
- **Chapitre 938 - Transport** : correspond également à une révision à la baisse des CP (- 0,1 M €).
- **Chapitre 942 - Dotations et participations** : concerne une dépense supplémentaire en CP (+ 2,83 M €) pour régularisations sur trop-versé des exercices antérieurs.
- **Chapitre 943 - Opérations financières** : se traduit par un ajustement à la baisse des CP (- 2,4 M €) en raison de la diminution successive du taux du livret A.
- **Chapitre 945 - Provisions et autres opérations mixtes** : correspond à un complément de CP (+ 0,221 M €) pour le compte épargne-temps (CET) et le dispositif d'aide au retour à l'emploi (ARE).

## 2. Sur les recettes

La commission constate que les propositions concernant les mouvements réels en recettes s'équilibrent avec une demande nette de (-) 0,6 M €, composée de (-) 2 M € en investissement et (+) 1,4 M € en fonctionnement.

**En section d'investissement:** le projet propose un redimensionnement des recettes de (-) 2 M € à la suite du report à 2026 du dossier de financement du dispositif KAP NUMERIK par le FEDER.

Les principaux ajustements de recettes concernent :

Chapitre - libellé	Montant
KAP NUMERIK	-2 000 000,00
906 - action économique	-2 000 000,00
<b>Total investissement</b>	<b>-2 000 000,00</b>

En section de fonctionnement : le projet de DM propose des révisions des recettes pour un montant total de (+) 1,4 M €. Les principaux ajustements de recettes concernent :

- La participation complémentaire de (+) 2 M € du PACTE 2019-2022 s'agissant des dossiers de la formation professionnelle ;
- La réduction de la fiscalité octroi de mer régional de (-) 4 M € au regard des encaissements des douanes projetés à fin 2025 ;
- Une reprise des provisions constituées en 2024, sur proposition de la paierie régionale, relatives à des créances irrécouvrables à hauteur de (+) 0,3 M € ;
- Une recette exceptionnelle de (+) 3 M € à percevoir en raison d'un solde de rattachement des dépenses de l'exercice 2024 non suivies d'effet sur l'exercice 2025.

## 3. Les mouvements d'ordre

La commission prend acte que le projet de DM propose des inscriptions d'ordre équilibrées en dépenses et en recettes suivantes pour (+) 1 321 100 €.

Chap	Libellé	Dépenses	Recettes
		DM3	DM3
953	autofinanc. complém.	1 321 100,00	
	<b>Fonctionnement</b>	<b>1 321 100,00</b>	<b>0,00</b>
951	autofinanc. complém.		1 321 100,00
	<b>Investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>1 321 100,00</b>
	<b>Total</b>	<b>1 321 100,00</b>	<b>1 321 100,00</b>

## Sur le Budget annexe « Energie »

La commission prend acte que le projet de DM N°3 propose d'inscrire un besoin complémentaire en CP de (+) 8 K € afin d'autoriser l'admission en non-valeur des 4 titres de recettes pour lesquels le recouvrement est infructueux malgré les diligences du comptable public

<b>Chap.</b>	<b>Objet</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
65	Autres charges gestion courante	8 000,00	
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	-8 000,00	
	<b>Total fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

# ANNEXE

## Courrier de saisine



Sainte-Clotilde, le 28 novembre 2025

Monsieur le Président  
du Conseil Économique, Social  
et Environnemental Régional  
Bâtiment du Chaudron  
73, Boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE

D2025/18947

Affaire suivie par : Annie-Claude CLAIN  
DGSSAC  
Tél : 0262 48 71 08 - Mél : annie-claude.clain@cr-reunion.fr

N/REF : D2025/18947

**OBJET : ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL DU JEUDI 18 DÉCEMBRE 2025**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine Assemblée Plénière du Conseil Régional aura lieu le **jeudi 18 décembre 2025**.

J'ai le plaisir de vous adresser les rapports suivants sur lesquels je vous serais obligée de bien vouloir me faire parvenir l'avis de votre Assemblée :

1. Budget 2025 – Projet de Décision Modificative N° 3
2. Projet de Budget Primitif de la Région pour l'exercice 2026

Ces rapports vous seront transmis par mail.

Vous remerciant par avance de votre collaboration, je vous prie d'agrérer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La Présidente,  
Huguette BELLO





**Avis élaboré par le Conseil économique, social  
et environnemental régional (CESER) de La Réunion**

**Président :** M. Dominique VIENNE

**Vice-présidents :** Mme Christine NICOL et M. Joël SORRES

**Direction :** Mme Valérie FERRERE

**Directeur de la publication :** Dominique VIENNE

**Conception et réalisation :** CESER de La Réunion,  
Décembre 2025.





73, Boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



ceser@cr-reunion.fr



# CESER ÎLE DE LA RÉUNION

*OUVRIR LA VOIE, ÉCLAIRER LA DÉCISION, PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE*

